

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [2018/0160\(COD\)](#)
codécision)
Règlement

Procédure terminée

Commerce de certains biens susceptibles d'être utilisés en vue d'infliger la peine capitale, la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Codification

Sujet

6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général

6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce